

[Tapez ici]

CHEMINEMENT DES DOSSIERS ÉPREUVES NATIONALES SUR CIRCUIT HOMOLOGUES

- 1- Établissement du dossier par organisateur (administratif ou technique suivant le cas) comprenant :
 - Pré-Règlement particulier de l'épreuve
 - Convention d'organisation et annexe financière entre l'organisateur administratif et l'organisateur techniques'ils sont différents
 - Dans le respect des RTS (dossier de sécurité)
- 2- Envoi par l'organisateur au correcteur (voir liste ci-dessous)
- 3- Pré-Règlement particulier
- 4- Retour dossier
 - a. Envoi des corrections par le correcteur à l'organisateur **et à la Ligue**
- 5- Envoi par l'organisateur ADMINISTRATIF à la préfecture
 - a. Déclaration de l'épreuve
 - b. Cerfa de déclaration
 - c. Pré règlement ou règlement suivant le cas
- 6- Envoi par l'organisateur ADMINISTRATIF **à la Ligue**
 - a. Du Pré-règlement particulier **corrigé** selon demandes du correcteur,
 - b. De la convention d'organisation et annexe financière
 - c. De l'arrêté d'homologation du circuit
 - d. Du **chèque** d'inscription **établi par l'ASA de 500€** (uniquement à la Ligue) – Encaissé après l'épreuve
- 7- Validation des officiels par la Ligue
- 8- **Envoi des droits d'inscription FFSA** à la FFSA
- 9- Saisie du dossier **complet** par la Ligue sur le portail intranet FFSA
 - a. Du Pré-règlement particulier corrigé,
 - b. De la convention d'organisation et annexe financière
 - c. Validation des officiels par le directeur de course (Auto-cross)
- 10- Inscription du numéro de visa régional, envoi de celui-ci à l'ASA
- 11- Échanges de mails pour modifications du pré-règlement entre la FFSA et l'ASA
- 12- Délivrance du visa fédéral
- 13- Envoi par l'organisateur du règlement définitif à la Ligue, à la FFSA et aux Officiels de l'épreuve
- 14- **Envoi des classements par mail à la Ligue (sous format Excel) le lendemain de l'épreuve (1)**
- 15- **Envoi de la liste de présence des commissaires avec leur n°de licences, ASA et nombre de jours de présence au plus tard le mardi soir suivant l'épreuve(1)**
- 16- Envoi du rapport de clôture à la Ligue (15 jours maximum) **sous forme de fichier, Excel ou Word ou PDF par clé ou transfert**

Liste des correcteurs

Circuit asphalte

René PASCOU et Michel VERGNES

Circuit terre et officiels

Claude GALBAN

(1) Si la clause soulignée n'est pas respectée aucun classement de la ligue ne sera établi

[Tapez ici]

CHEMINEMENT DES DOSSIERS ÉPREUVES NATIONALES SUR CIRCUIT HOMOLOGUES

(1) Si la clause soulignée n'est pas respectée aucun classement de la ligue ne sera établi